

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le nouveau programme LEADER (Liaison entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) est un programme européen pluriannuel de développement rural visant à soutenir des projets innovants de développement durable qui répondent à la stratégie définie par les acteurs du territoire.

Pour la programmation LEADER 2023-2027, le territoire du Pays de La Châtre en Berry bénéficie d'une enveloppe de 728 000€ pour soutenir financièrement des initiatives locales s'inscrivant dans les enjeux de développement de la stratégie LEADER.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DES AIDES ?

Tout porteur de projets public, privé ou associatif, sous réserve de :

* Etre implanté sur le territoire du Pays de La Châtre en Berry

* Disposer de cofinancements publics nationaux

* S'inscrire dans l'une des fiches-actions du programme Leader du Pays

QUI DÉCIDE D'ATTRIBUER LES AIDES ?

Le Comité de programmation du GAL (Groupe d'Action Local) est responsable de la mise en œuvre du programme Leader. L'organe décisionnel du GAL est le Comité de Programmation. Cette instance est composée d'un collège public (8 membres) et d'un collège privé (9 membres).

Le GAL est l'interlocuteur de proximité des porteurs de projets et il assure l'accompagnement technique et administratif.

VOUS AVEZ UNE IDÉE DE PROJET ?

Contactez le Syndicat Mixte du Pays de La Châtre en Berry

L'équipe technique vous aidera à :

- Vérifier l'éligibilité de l'opération
- Construire votre projet
- Préparer le dossier de demande de subvention

Contacts :

GAL du PAYS de La Châtre en Berry

15, rue d'Olmor

36400 LA CHATRE

02.54.62.00.72

paysdelachatreberry@wanadoo.fr

Site : www.pays-lachatre-berry.com

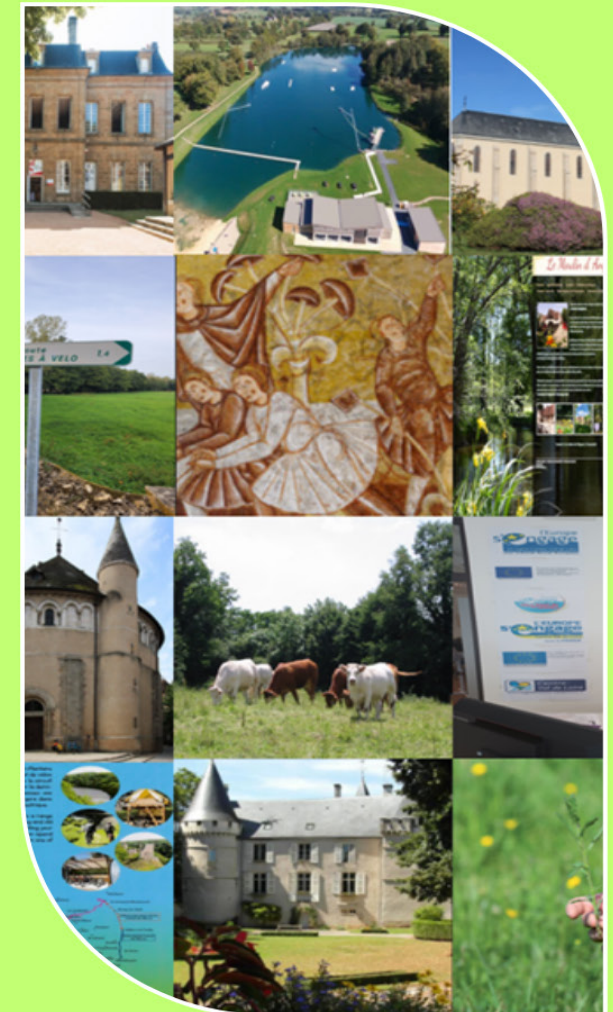


LE SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE LA CHÂTRE EN BERRY VOUS PRÉSENTE SON

PROGRAMME LEADER

2023-2027

L'Europe à vos côtés pour financer vos projets locaux



« TENDRE VERS UNE NOUVELLE ATTRACTIVITÉ FONDÉE SUR UNE TRANSITION SOCIALE, ÉCONOMIQUE ET ÉCOLOGIQUE »

LEADER : UN FINANCEMENT EUROPÉEN POUR :

AXE 1 : Services

Soutenir le développement et l'accès aux équipements publics et services de proximité pour tous (résilience et innovation).



AXE 2 : Economie

Faciliter le développement d'activités et accompagner les projets des entreprises.

Soutenir les projets d'activités touristiques et culturelles du territoire pour en valoriser les atouts et en faire la promotion.



AXE 3 : Changement climatique

Préserver et entretenir nos ressources de manière durable.



AXE Transversal

Favoriser et soutenir des initiatives ou projets portés par et pour les jeunes.



Encourager et développer des projets de coopération à l'échelle régionale.



Encourager et développer des projets de coopération à l'échelle nationale ou européenne.



« TENDRE VERS UNE NOUVELLE ATTRACTIVITÉ FONDÉE SUR UNE TRANSITION SOCIALE, ÉCONOMIQUE ET ÉCOLOGIQUE »